



- Un principe simple: l'élève (ou l'adulte!) apporte au CDI un (ou plusieurs) livre/magazine/CD/DVD/jeu vidéo:
 - un bon d'échange (valeurs : 1, 2 ou 5 points) lui sera donné par « objet » apporté ;
 - chaque bon est <u>échangeable contre un ou plusieurs autre(s) objet(s) pendant la durée de la</u>

 <u>Bourse</u> (les bons/points non utilisés ne seront pas réutilisables en 2019).
- Les élèves voulant acquérir des livre(s)/magazine(s)/CD/DVD ou jeu(x) vidéo sans eux-mêmes en apporter pourront acheter au CDI un ou plusieurs bons (valeurs : 1 point = 1 euro ; 2 points = 2 euros ; 5 points = 5 euros).
- Chaque objet, gros ou petit, récent ou ancien, aura sa valeur d'échange, évaluée par le professeur-documentaliste. Ce n'est pas l'élève qui décide!
- Les élèves qui le désirent pourront **apporter au CDI** leurs livres, CD, DVD ou jeux à échanger **du 20 novembre au 11 décembre.** Seuls les livres/magazines (ou autres objets) emmenés par les élèves seront échangés, <u>pas ceux du CDI</u>!
- A la fin de l'opération, l'argent collecté est donné au FSE (financement des sorties, voyages, activités diverses).